Exercices de rhétorique

# Exercices de rhétorique

3 (2014)
Sur l'histoire

Ida Gilda Mastrorosa

# Octavien à la veille d'Actium chez Dion Cassius (L, 24-30) : haranguer les troupes en diffamant l'adversaire

**Avertissement**
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Ida Gilda Mastrorosa, « Octavien à la veille d'Actium chez Dion Cassius (L, 24-30) : haranguer les troupes en diffamant l'adversaire », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 3 | 2014, mis en ligne le 17 juin 2014, consulté le 17 juin 2014. URL : http://rhetorique.revues.org/328 ; DOI : 10.4000/rhetorique.328

Éditeur : ELLUG
http://rhetorique.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://rhetorique.revues.org/328
Document généré automatiquement le 17 juin 2014.
Tous droits réservés

**Ida Gilda Mastrorosa**

# Octavien à la veille d'Actium chez Dion Cassius (L, 24-30) : haranguer les troupes en diffamant l'adversaire

## 1. Le compte-rendu des arguments

1 Parmi les nombreuses interventions oratoires insérées dans l'œuvre de Dion Cassius qui montrent avant tout son intérêt à utiliser la rhétorique pour mettre au point des questions importantes sur le plan éthique-politique[1], en particulier à travers les discours tenus par certains personnages-clefs de l'histoire romaine, on peut distinguer la harangue prononcée devant ses troupes par Octavien à la veille de la bataille d'Actium en 31 av. J.-C.

2 Quoiqu'il ne soit pas possible pour cette *oratio*, pas plus que pour d'autres, d'établir la fiabilité et l'ampleur effective de l'élaboration de l'auteur[2] ni d'évaluer jusqu'à quel point il a pu se servir d'idées tirées de la tradition historiographique[3] ou des données extraites de documents officiels[4], les argumentations attribuées au général à un moment crucial pour l'histoire républicaine méritent d'être analysées afin de vérifier, entre autres, quelle caractérisation Dion Cassius comptait donner de la personnalité d'Octavien-Auguste à partir d'un des épisodes les plus significatifs de son ascension.

3 Dans ce sens (et on pourrait en tenir compte pour l'interprétation en général du personnage par l'historien, aujourd'hui encore débattue[5]), notons immédiatement que dans sa narration, le discours adressé par le général aux soldats constitue le pendant de l'intervention attribuée dans les chapitres précédents à Antoine[6].

4 Avec ce dernier il forme un diptyque qui révèle d'abord l'habileté de l'auteur à se servir d'un genre bien exploité par les historiens antiques comme l'oratoire militaire[7], pour proposer aux lecteurs une comparaison des diverses motivations apportées par les deux protagonistes de l'épisode afin de persuader les troupes de la nécessité et la légitimité du conflit.

5 Au-delà de cet aspect qui en soi dénote la perspective éthico-rhétorique sous-entendue par la juxtaposition des deux interventions, en examinant de près le contenu des argumentations spécialement attribuées à Octavien, il faut observer qu'au début de son discours il aurait insisté sur la certitude des succès dans la guerre et dans toutes les affaires humaines, pour ceux dont les pensées et les actions auraient été inspirées par la justice et le respect des dieux[8].

6 Après une telle prise de position qui présuppose vraisemblablement la mise en valeur du *cultus deorum* (respect des dieux) par rapport à la puissance de l'*Vrbs*[9] et implique, en même temps, l'adhésion au principe du « *bellum iustum ac pium* » (« la guerre juste »)[10], le général aurait de plus rappelé à ses hommes leur supériorité militaire comme une donnée suffisante pour faire espérer la victoire lors même que leur cause aurait été moins juste[11]. Ensuite, il aurait concentré tous ses efforts pour les encourager à la bataille en montrant que la bonne issue des opérations était par contre liée aux motivations qui l'avaient poussé à engager la guerre contre Antoine.

7 À partir de ce choix argumentatif, reflétant l'exigence pragmatique de rassurer les troupes et de dissiper leur hésitation à combattre, topiquement partagée par tous les auteurs des *cohortationes* (ou discours d'encouragement), le harangueur aurait offert à son auditoire des éléments de réflexion à interpréter sur un double plan.

8 Tandis que, d'une part, ils constituent des preuves rhétoriques, à savoir des *probationes* grâce auxquelles, de manière spéculaire à ce qu'Antoine, selon Dion Cassius, avait soutenu dans son intervention, Octavien aurait cherché à démontrer l'opportunité de sa décision de l'attaquer, de l'autre ils représentent les arguments d'une substantielle *accusatio* adressée par lui contre l'adversaire. Il est significatif, à ce propos, que sans aucune référence explicite à ce dernier, pour en faire apparaître en tout cas la conduite coupable et nuisible pour les Romains, dans les passages initiaux il ait entrepris de discréditer Cléopâtre avec laquelle Antoine avait une relation, en la présentant à plusieurs reprises comme l'ennemie effective contre qui les troupes

auraient dû sentir la nécessité de combattre pour sauvegarder l'honneur de Rome et la liberté de ses citoyens[12].

9 Au-delà de cet aspect, qui sur le plan historiographique nous offre un indice de l'habileté de Dion Cassius à traduire sur le plan rhétorique des arguments remontant à la propagande officielle qui avait identifié la reine comme cause de la guerre[13], déjà visible dans un précédent passage du même livre 50 de l'*Histoire Romaine*[14], la suite du récit laisse émerger son intérêt pour l'histoire de la Rome républicaine[15]. Notons à ce propos que, pour remarquer l'intangibilité des valeurs mentionnées ci-dessus et relier à leur sauvegarde la nécessité d'affronter et gagner le combat, il attribue à Octavien un rappel des plus importants succès remportés par les Romains dans le passé plus ou moins récent. Il le fait en énumérant non seulement les noms d'ennemis historiques de l'*Vrbs* comme Pyrrhus, Philippe de Macédoine, Persée, Antiochos de Syrie asservis par eux, mais aussi les victoires obtenues à Numance, puis contre Carthage, ou encore contre les Cimbres et les Teutons et celles plus tard de César en Gaule, sans d'ailleurs omettre les succès remportés par lui-même entre autres dans les aires britannique et germanique[16].

10 Quoique nous sachions qu'Octavien, « adonné » à l'éloquence et aux études libérales dès son plus jeune âge[17], avait aussi l'habitude de préparer et d'écrire ses interventions oratoires[18], il semble objectivement peu probable qu'avant la bataille d'Actium il ait pu offrir à son armée rangée sur le champ de bataille une revue aussi détaillée des plus célèbres victoires de l'histoire romaine républicaine. Par contre, la séquence d'exemples historiques que lui attribue Dion Cassius apparaît parfaitement explicable du point de vue rhétorique, en impliquant la mise en valeur de suggestions offertes dans les traités théoriques à propos de l'efficacité persuasive des *exempla*[19].

11 Dans cette perspective, outre l'approche diachronique, la séquence laisse supposer le choix de l'historien de représenter le prochain prince de Rome comme l'héritier convaincu d'un passé qui avait toujours vu Rome capable de défendre ses intérêts et d'avoir le dessus sur ses ennemis. En découle une image bien sûr cohérente avec le portrait d'Auguste plus tard engagé à promouvoir le culte des *exempla maiorum*, des exemples du passé, chez les Romains et à se présenter comme promoteur, pendant toute son existence, des mesures à ce propos[20].

12 D'ailleurs, la suite du discours assigné à Octavien laisse entrevoir que, outre le fait de manquer à la mémoire des succès obtenus par les pères, à savoir une tradition renommée, le renoncement éventuel à la guerre de la part des Romains aurait selon lui comporté un déshonneur supplémentaire, puisqu'il s'agirait effectivement de capituler devant une femme, égyptienne qui plus est[21] : hypothèse paradoxale dans l'absolu, si on tient compte de la position subalterne accordée à la figure féminine par la mentalité romaine et partagée aussi par Auguste[22], mais probablement tirée par l'historien des sources inspirées par l'opposition contre Antoine[23] et reflétée dans les ouvrages de plusieurs auteurs. En tout cas, à partir de celle-ci, le harangueur serait allé jusqu'à préfigurer à son auditoire le risque de devoir finir sous la domination d'Alexandrins et d'Égyptiens, à savoir d'un peuple dont il se serait empressé de stigmatiser certaines croyances particulières dans le domaine religieux, le manque de courage, la disponibilité à obéir à une femme et, enfin, l'ambition de s'emparer avec facilité des biens des Romains[24].

13 Conçue par l'historien pour souligner à ses lecteurs du IIIe siècle les différents plans sur lesquels dut s'exprimer l'intolérance des Romains à l'égard des ouvertures d'Antoine vers l'Orient, cette revue manifestement critique de certains caractères des deux peuples attribue, d'autre part, à Octavien une rapide censure de leurs comportements dans le domaine religieux qui mérite d'être notée sous un angle historiographique. En fait, elle apparaît parfaitement cohérente avec le portrait d'Auguste qui — comme l'on sait — non seulement remplit diverses fonctions religieuses, à commencer par celle de *pontifex* (pontife) qu'on lui attribua premièrement en 48 av. J.-C.[25], mais aussi s'engagea à consolider dans le respect de la tradition le prestige de tous les sacerdoces romains existant à son époque[26].

14 Au-delà de cet aspect, qui une fois de plus laisse soupçonner l'intérêt qu'avait Dion Cassius à attribuer à Octavien une harangue reflétant la ligne de conduite propre du personnage selon

la tradition, la suite du compte-rendu atteste qu'il aurait aussi évoqué devant ses hommes les images des soldats romains réduits à n'être que des gardes du corps de la reine et des chevaliers et sénateurs contraints à l'aduler en qualité d'eunuques[27].

15 Inspirées probablement encore par la propagande anti-antonienne comme suggèrerait, entre autres, le contenu semblable d'un passage d'Horace[28], ces images constituent en réalité une élaboration des données déjà proposées par l'historien aux lecteurs dans la narration initiale du livre 50[29]. Dans ce sens, on peut supposer qu'en insérant ce rappel dans le discours d'Octavien, Dion Cassius voulait insister du point de vue argumentatif sur le choc provoqué chez les Romains par la personnalité forte d'une reine comme Cléopâtre, capable d'introduire un bouleversement de l'éthique d'une société centrée sur la suprématie du rôle masculin.

16 En tout cas, à l'épouvantail brandi aux yeux des soldats romains par Octavien aurait fait suite une attaque directement axée sur Antoine, un homme qui après avoir revêtu entre autres les plus significatives des fonctions institutionnelles, à savoir deux fois comme consul et souvent *autokrator* (en grec) — selon les paroles attribuées au harangueur dans le passage — aurait abandonné toutes les coutumes de sa patrie pour devenir un partisan zélé d'usages étrangers et barbares et aussi de cultes égyptiens comme celui d'Isis, d'Osiris et de Dionysos[30].

17 Cohérente avec la tradition concernant l'intérêt d'Antoine pour les cultes orientaux et certains détails attestés entre autres chez Plutarque[31], cette accusation exploite une fois de plus des données déjà rapportées au début du livre 50[32], en suggérant en fait un autre élément utile en faveur du portrait d'Octavien défenseur du Panthéon romain, bien attesté par la tradition[33].

18 D'ailleurs, outre le plan religieux, dans la suite de son intervention ce dernier aurait ouvertement attribué à l'ennemi la responsabilité de s'être servi des biens territoriaux de l'État romain à titre personnel pour en faire don selon son bon plaisir[34], invitant par conséquent les siens à réagir avec colère face aux abus de celui-là, c'est-à-dire proposant une *concitatio in iram* (excitation à la colère) qui dévoile la nature rhétorique du passage[35].

19 Une fois l'adversaire représenté comme un traître à la *religio* et aux lois romaines, pour compléter son réquisitoire, d'après la narration de Dion, Octavien aurait par ailleurs insisté sur les marques de respect qu'il avait par contre toujours montrées à son égard, en rappelant qu'il avait accepté de recouvrir à ses côtés le pouvoir suprême, qu'il lui avait donné sa sœur en mariage et fait cadeau de légions[36].

20 Conçue pour mettre en évidence ses bonnes intentions envers l'ennemi, c'est-à-dire pour souligner sa propre *benevolentia* (bienveillance) à partir des données concernant leurs liens familiaux, cette section du discours laisse entendre que le général aurait visé à faire remarquer l'absence de comportement préjudiciable à son égard. En particulier, il aurait dépensé toute son énergie pour expliquer aux siens que la résolution d'entrer en guerre avec Antoine était la dernière étape d'un parcours non pas conçu comme une attaque personnelle envers un concitoyen mais accompli à l'enseigne de la tolérance, du pardon, de l'espoir de le voir changer d'attitude et abandonner Cléopâtre pour se dévouer à la cause romaine[37].

21 Par ailleurs, des passages suivants du discours on tire l'idée que, selon Dion Cassius, Octavien n'aurait pas hésité à accuser Antoine d'avoir dédaigné son indulgence, son pardon, sa pitié, et à attribuer une fois de plus à la reine égyptienne la responsabilité de l'avoir conduit sur la mauvaise voie, de l'avoir rendu presque fou et incapable d'apprécier la bienveillance et la générosité de son beau-frère, de l'avoir rendu esclave d'une femme et prêt à combattre contre sa patrie pour la défendre[38]. Cette position répond évidemment à certains arguments inspirés par l'opposition anti-antonienne mais elle est ici formulée par l'historien dans le but ultime de montrer le harangueur convaincu de la légitimité de sa décision et donc prêt à confirmer l'impossibilité pour les Romains de s'abstenir de combattre contre l'ennemi, c'est-à-dire à poursuivre la finalité attribuée à la *confirmatio* dans les traités de rhétorique[39].

22 Notons à ce propos que d'après le récit de Dion Cassius, dans la suite Octavien se serait concentré sur l'image de son adversaire, en suggérant de considérer finalement Antoine comme un Égyptien et de le nommer Sérapion, évidemment en raison de son intérêt pour le culte de Sérapis[40], avant de rappeler sa fonction de gymnasiarque[41] et de stigmatiser sa faible compétence et ses insuccès militaires, son aspect efféminé, son impiété[42], le manque de loyauté

envers les alliés qu'il montra en faisant arrêter le roi des Arméniens[43], sa cruauté envers ses amis, son peu de crédit auprès de ses soldats et la défection de nombreux d'entre eux[44].

23 D'autre part, pour encourager davantage son armée et l'inviter à ne pas craindre la bataille et à ne pas se laisser intimider par les alliés et les riches ressources de l'adversaire, selon Dion Cassius, Octavien aurait attiré leur attention sur les victoires remportées contre les riches provinces d'Asie par des figures célèbres de Romains comme Scipion, Sylla, Lucullus, Pompée, César, et finalement à Philippes[45], faisant par ailleurs remarquer que les richesses des ennemis auraient dû être une incitation à tout faire pour les conquérir[46].

24 Ces argumentations dénotent encore une fois la capacité de l'historien à attacher de l'importance à la mémoire du passé et son intérêt à montrer la mentalité pragmatique et utilitaire d'Octavien, capable — comme l'on sait — de bien se servir des *donativa* (cadeaux accordés lors de la prise de fonction[47]). En outre, ce dernier aurait encouragé l'auditoire à considérer que la récompense finale, celle qui poussait à affronter la bataille, était le respect de la gloire des ancêtres et des traditions de la patrie, la nécessité de punir les traîtres, de se défendre des offenses, d'obtenir la domination sur tous les hommes et finalement d'empêcher une femme de se considérer l'égale d'un homme[48]. C'est là quasiment une revue des valeurs les plus significatives de la Romanité républicaine et la perspective impérialiste romaine[49], auxquelles probablement Dion Cassius voulait rendre hommage.

25 Néanmoins, la suite du compte-rendu de la harangue montre qu'après avoir considéré les grandes victoires remportées aussi contre des peuples belliqueux, en tant que commandant et tacticien Octavien n'aurait pas hésité à ridiculiser la prétendue supériorité navale des ennemis en stigmatisant leur manque d'expérience, leur recours à des bateaux de dimension excessive, leur incapacité à conduire des attaques frontales, à adopter en mer les schémas de déploiement utilisés dans les opérations terrestres, à se défendre des sièges, à se lancer à la poursuite des ennemis, à se mettre en fuite et encore la lenteur dans la réponse aux incursions à cause du poids excessif[50].

26 Enfin, pour motiver définitivement les siens, il aurait conféré une valeur particulière à une victoire éventuelle en soutenant qu'elle aurait amené l'extinction définitive du conflit avec l'ennemi et l'élimination de tous les problèmes à venir[51]. Il se serait livré à ce développement avant d'évoquer devant l'auditoire la condition différente des deux fronts, en opposant à la supériorité des troupes romaines la situation incertaine des ennemis contraints à fuir pour se soustraire au conflit et prêts à arrimer leurs biens les plus précieux pour les mettre en sûreté, pour finalement suggérer aux siens de les attaquer sans délai pour leur arracher leurs biens[52]. Au-delà de cette exhortation finale, la suite du récit informe les lecteurs qu'Octavien décida de laisser passer les ennemis de façon à les attaquer dans le dos pendant leur fuite, sûr de pouvoir capturer tout de suite Antoine et Cléopâtre grâce à ses bateaux rapides et de profiter de leur décision pour obtenir le passage de leurs troupes de son côté sans devoir recourir à un conflit ; mais, sur le conseil d'Agrippa, il aurait abandonné ce projet[53].

## 2. Harangue ou traduction rhétorique de la propagande anti-antonienne ?

27 Si, d'une part, ces dernières précisions n'offrent pas de détails utiles pour mieux évaluer les effets de la harangue rapportée dans l'*Histoire romaine* L, 24-30, de l'autre certaines argumentations examinées ci-dessus conduisent à soupçonner que Dion Cassius l'aurait formulée lui-même afin de présenter des sujets et des caractères tirés des sources à propos de la propagande mûrie par Octavien contre Antoine, en particulier par rapport à sa conduite orientalisante et son état de sujétion à une figure féminine considérée comme l'emblème de l'ennemi provenant de l'Orient[54].

28 D'ailleurs, sans chercher à évaluer la vraisemblance historique d'une intervention qui aurait effectivement été prononcée sous cette forme, il faut en tout cas remarquer la présence en son sein de thèmes spéculaires de ceux attribués au discours de l'adversaire[55], aspect en soi typiquement reconductible à un usage attesté dans le domaine historiographique[56]. Ainsi, en particulier, on notera la suggestion d'Octavien de ne pas perdre l'occasion de s'emparer des

biens d'Antoine[57] : quoique cohérente avec la tradition attestant l'habileté du premier à utiliser l'argent comme instrument utile pour s'attacher ses hommes[58], elle trouve en tout cas un parallèle exact dans l'invitation adressée par le second à ses soldats de ne pas se plier à la cupidité de l'ennemi[59].

29 Centré de plus sur le besoin de sauvegarder avant tout la bonne réputation romaine, trait essentiel de la ligne suivie plus tard par Auguste, le discours d'Octavien semble refléter d'autre part des idées puisées dans certains passages de la *Vie d'Antoine* de Plutarque[60]. De ce contexte, parmi les éléments les plus significatifs pour focaliser l'ensemble des traditions concernant la cristallisation de l'image et de la mémoire du personnage d'Antoine[61], il est probable que Dion Cassius ait tiré avant tout l'information de l'antipathie qu'il s'était attirée à cause de la distribution des royaumes faite à ses fils à Alexandrie, jugée théâtrale selon le biographe, arrogante et hostile envers les Romains[62], antipathie probablement partagée par Octavien. Dans cette perspective, signalons aussi un passage où après avoir décrit de façon plutôt détaillée la cérémonie au cours de laquelle Cléopâtre fut proclamée reine d'Égypte, de Chypre, de Lybie et de Celé-Syrie et ses fils reçurent des royaumes (Alexandre l'Arménie, la Médie et l'Empire des Parthes, à Ptolémée la Phénicie, la Syrie, la Cilicie) et après s'être arrêté sur la particularité de leur habillement, Plutarque soutient qu'Octavien rapporta ces faits au sénat et commença à accuser Antoine face au peuple en excitant la foule contre lui[63]. D'un chapitre suivant émerge, par ailleurs, le fait que durant l'été 31 av. J.-C., Octavien se procura le testament d'Antoine et en fit la lecture publique au sénat et qu'à cette occasion, le préteur Calvisius, son ami, apporta un riche dossier d'accusations utiles pour montrer à quel niveau de sujétion à la reine Antoine était désormais réduit[64]. De la suite du récit de Plutarque, il ressort encore qu'Octavien aurait affirmé qu'Antoine était sous l'effet de sortilèges et que les décisions à propos de la guerre avec les Romains étaient dans les mains de figures comme l'eunuque Mardion et une coiffeuse de Cléopâtre[65].

30 Hormis ces détails transmis par le biographe, dont on peut envisager que Dion Cassius a tenu compte pour élaborer les argumentations utilisées par Octavien afin de diffamer l'adversaire, quoique de manière ni définitive ni univoque, étant donné l'attestation aussi dans d'autres sources d'époque impériale d'objections analogues remontant à la propagande contre Antoine, contemporaine des faits, notons que la harangue du général contient des éléments cohérents avec les informations rapportées par Plutarque aussi sur le plan technico-militaire.

31 En particulier, l'invitation à profiter des difficultés de mouvement de la flotte d'Antoine dues aux dimensions et au poids des vaisseaux[66] semble exploiter certains passages de la vie de Plutarque où l'on reconnaît à Antoine la responsabilité d'avoir, par erreur, préféré affronter une rencontre navale avec une flotte de mauvaise qualité plutôt que des opérations terrestres[67] et l'on attribue au poids supérieur de ses bateaux le manque d'élan durant la bataille d'Actium[68]. De manière analogue, l'allusion d'Octavien à la fuite probable des ennemis et aux manœuvres qu'ils auraient pu tenter pour éviter une bataille navale frontale[69], fait de lui un stratège capable de prévoir ce qui effectivement arriva sur le théâtre de la bataille, toujours selon la reconstruction de Plutarque[70].

32 Néanmoins, laissant de côté la possibilité d'identifier l'origine de certains arguments portés par Octavien chez Dion Cassius, L, 24-30 dans son choix de lui attribuer une *cohortatio* en fait conçue avant tout comme acte d'accusation contre Antoine en tant que responsable d'avoir violé les coutumes et les intérêts de Rome, on peut lire un autre reflet de la perspective sénatoriale d'un historien amateur des valeurs traditionnelles républicaines. Par ailleurs, ce choix doit être estimé en tenant compte de la ré-évocation, dans d'autres passages de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, d'autres discours tenus aux formations dans l'imminence de batailles importantes.

33 On notera dans ce sens certaines mises au point à propos des harangues tenues par les partis opposés avant le conflit de Philippes : selon l'historien les généraux des deux côtés, leurs lieutenants et les chefs inférieurs adressèrent à leurs soldats des exhortations nécessaires à l'instant du combat et des encouragements pour le futur et parlaient comme peut parler qui se trouve face à un danger et se préoccupe de l'avenir[71]. Il s'agit d'une affirmation derrière

laquelle on peut entrevoir en général la tendance de Dion Cassius à reconstruire les discours militaires en s'inspirant des sujets-clefs considérés adaptés aux circonstances, sur les traces de la méthode défendue par Thucydide pour la composition des discours à insérer dans les œuvres historiographiques[72]. En tout cas, les arguments prêtés avant Philippes, d'une part aux chefs des rangs de Brutus et de l'autre à ceux des triumvirs, offrent des éléments de comparaison utiles pour évaluer aussi les harangues tenues par ces derniers mais cette fois sur deux fronts opposés avant la bataille d'Actium durant l'été 31 av. J.-C. En particulier, on découvre que, d'après l'historien, en 42 av. J.-C. les généraux de Brutus auraient poussé à ne pas négliger les avantages de la liberté et de la démocratie, l'affranchissement de la tyrannie, les bénéfices qui dérivent de l'égalité des citoyens face aux lois, l'irrecevabilité du gouvernement monarchique, en mettant l'accent sur les souffrances subies et enfin en les exhortant à éviter une forme de gouvernement pire[73]. Inversement les généraux du front opposé auraient incité leurs soldats à punir les assassins, à s'approprier les biens des ennemis, à désirer le gouvernement sur tous les concitoyens, sans oublier de leur promettre 5000 drachmes en cadeau[74].

34 La présence de convergences et d'assonances thématiques entre les discours militaires attribués aux divers personnages avant la bataille de Philippes et celle d'Actium (parmi lesquelles se distingue, en particulier, l'appel des chefs des rangs de Brutus à la liberté et à l'affranchissement de la tyrannie et du despotisme et la référence d'Antoine au pouvoir monarchique d'Octavien[75]) pousse à retenir l'idée que Dion Cassius usait de l'éloquence militaire comme instrument argumentatif efficace pour attirer l'attention des lecteurs sur la façon dont, dans les deux circonstances, les Romains eurent à choisir entre le risque de s'engager dans un parcours institutionnel autocratique et des flatteries de caractère matériel.

35 À ce propos, notons, en outre, que quoique dans des cadres différents, Octavien figure, dans les deux cas, en orateur occupé à séduire ses troupes avec la promesse de biens soustraits aux ennemis[76], à savoir avec un trait effectivement cohérent avec ce qu'atteste la tradition historique à propos de sa prodigalité utilisée – comme nous l'avons vu – pour s'assurer l'adhésion sur le plan militaire. C'est en cela que peut-être on pourrait identifier un élément historiquement digne de foi, au sein du discours attribué par l'historien au personnage avant la bataille d'Actium. D'ailleurs, on ne peut pas omettre que sa harangue, quoique riche d'exemples historiques attribuables à la mémoire de Dion Cassius et ciselée sur la foi de thèmes de l'opposition anti-antonienne d'origine historiographique, montre toutefois une organisation somme toute peu articulée et répétitive du point de vue argumentatif, c'est-à-dire peu cohérente avec les compétences d'Auguste, qui était d'après la tradition doué d'une excellente formation en matière d'éloquence et occupé à lire, écrire et déclamer même pendant la guerre de Modène — comme nous l'avons ci-dessus remarqué[77] — et par ailleurs accoutumé à parler devant le peuple, le sénat, les soldats seulement après avoir médité et mis par écrit son discours, et de plus habitué à éditer certains de ses discours après coup[78].

36 Face à cette donnée qui, devant l'absence d'autres témoignages prouvant une intervention plus ou moins formelle d'Octavien avant la bataille d'Actium, conduit à attribuer à la main de l'historien le texte du discours rapporté dans l'*Histoire romaine* L, 24-30, nous pouvons considérer que Dion Cassius, se souvenant des témoignages sur l'habitude qu'avait Octavien de haranguer ses soldats dès sa première montée au consulat[79], aurait décidé de composer une *cohortatio* avant tout significative de sa perspective d'historien attentif aux aspects et aux comportements liés à la sphère militaire[80].

37 Par ailleurs, derrière le choix fait par l'historien de présenter un Octavien Auguste capable d'inciter les Romains à combattre et à éliminer Antoine, et de le présenter aussi comme celui qui dans son discours les avait mis en garde contre les abus qu'Antoine aurait infligés à tous les Romains en cas de victoire[81] et, en nouveau Brutus, en avait vaticiné la future conduite tyrannique en l'opposant à son engagement de sauvegarder la liberté des Romains, nous pouvons nous demander s'il n'y avait pas une tentative de Dion Cassius de montrer avec quelles stratégies dialectiques ils avaient été persuadés en 31 av. J.-C. de se lancer dans la guerre, une guerre — il convient de le rappeler — officiellement menée contre Cléopâtre, mais en réalité poursuivie par Octavien dans la conviction qu'Antoine serait intervenu pour la défendre, c'est-

à-dire une guerre conçue de manière à faire retomber sur lui la responsabilité d'avoir attaqué sa patrie sans avoir subi aucun tort de ses concitoyens et dans le seul but de protéger une femme égyptienne[82].

38 Autrement dit, nous ne saurions exclure que Dion Cassius ait recouru à la rhétorique pour souligner l'expertise d'un général futur empereur prêt à persuader ses hommes de la légitimité d'une guerre nécessaire pour sauvegarder le nom et les intérêts de Rome et battre une ennemie dangereuse, probablement suggérée par le portrait du prince qui, selon les sources, ne menait que des guerres justes[83] et qui, d'autre part, étant fétial, avait encore respecté les devoirs liés à ce sacerdoce au moment de déclarer la guerre contre Cléopâtre[84].

39 Dans ce sens, les arguments exposés dans sa harangue par Octavien avant l'affrontement d'Actium, semblent souligner non seulement l'équité de sa décision, mais aussi sa stratégie de condottiere capable de tendre des pièges aux troupes grâce à la promesse de partager avec eux les biens reconquis, à savoir de gérer l'armée entre respect de la tradition, discipline et présents. Par conséquent ils offrent une image plus clairement positive du personnage, par rapport à celle qui, par contre, découle d'un autre passage où l'historien propose une classification avec Antoine et César[85], et suggère de plus une appréciation de certaines qualités du premier totalement différente de celle exprimée par Octavien dans son discours avant la bataille d'Actium. Les arguments exposés dans la harangue laissent plutôt entendre une mise en valeur de ce dernier, ce dont on trouve quelques indices aussi dans un passage comprenant le discours prononcé par Auguste aux habitants d'Alexandrie pour leur annoncer son pardon, après la fin de la guerre[86]. Sur ces bases nous pouvons finalement supposer que la harangue attribuée à Octavien dans l'*Histoire romaine* L, 24-30, formulée par Dion Cassius à partir aussi de la propagande contre Antoine transmise par la tradition, visait en tout cas à rappeler l'importance de certaines valeurs pour la défense de Rome contre les menaces de l'Orient.

40 Le passage est ainsi un exercice de rhétorique militaire qui démontre non seulement la compétence personnelle de l'auteur quant au rôle des stratégies oratoires dans le domaine militaire, mais exprime aussi son lien avec une tradition littéraire encline à se servir des *cohortationes* pour la reconstruction historiographique des faits[87].

---

### *Notes*

1 Pour cette interprétation des digressions oratoires par Dion Cassius voir surtout F. Millar, « Some Speeches in Cassius Dio », *Museum Helveticum*, 18, 1961, p. 11-22 : 15 ; *id.*, *A Study of Cassius Dio*, Oxford, Clarendon Press, 1964, p. 83. Pour une revue sur le contenu des diverses *orationes* comprises dans l'œuvre de Dion, voir aussi E. Schwartz, *Cassius*, (40), dans *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft III*, 2, 1899, col. 1718-1719 ; A. V. van Stekelenburg, *De Redevoeringen bij Cassius Dio*, Delft, Delftsche vitgeversmij, 1971 ; des précisions utiles aussi dans G. Martinelli, « Motivi originali nei discorsi dell'opera di Cassio Dione », *Atti dell'Accademia Ligure di Scienze e Lettere*, 46, 1990, p. 411-425.

2 En faveur de l'élaboration par Dion voir G. Traina, *Marco Antonio,* Roma-Bari, Laterza, 2003, p. 95-96 ; P. Cordier, « Dion Cassius et les phénomènes religieux ''Égyptiens''. Quelques suggestions pour un mode d'emploi », dans L. Bricault — M. J. Versluys — P. G. P. Meyboom éd., *Nile into Tiber. Egypt in the Roman World*, Leyden-New York, Brill, 2007, p. 89-110, particulièrement 96, selon lequel il s'agit d'« une joute oratoire dans les règles » et d'« un morceau de bravoure », comprenant des « stéréotypes à disposition des orateurs ».

3 Comme l'a bien remarqué G. Cresci Marrone, *Ecumene Augustea. Una politica per il consenso*, Roma, L'« Erma di Bretschneider », 1993, p. 61-62 avec d'autres références bibliographiques.

4 Pour la question de l'usage par l'historien des documents d'archive on doit se référer surtout aux contributions de C. Letta, « La composizione dell'opera di Cassio Dione : cronologia e sfondo storico-politico », dans L. Troiani — E. Noè — C. Letta éd., *Ricerche di storiografia antica 1. Ricerche di storiografia greca di età romana*, Pisa, Giardini, 1979, p. 117-189 : 139-148 ; *id.*, « Documenti d'archivio e iscrizioni nell'opera di Cassio Dione : un sondaggio sulla narrazione fino ad Augusto », dans A. M. Biraschi — P. Desideri — S. Roda — G. Zecchini éd., *L'uso dei documenti nella storiografia antica*, Napoli, ESI, 2003, p. 595-622 : 597-607. Par rapport à la harangue d'Octavien avant la bataille d'Actium, voir M. L. Freyburger — J. M. Roddaz éd., *Dion Cassius. Histoire romaine. Livres 50 et 51*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. XXX pour lesquels « On peut… penser que Dion a puisé dans ces

mêmes écrits de propagande et qu'il a reconstruit avec leur contenu le texte de ses discours, mais on ne doit pas exclure, a priori, la possibilité d'emprunts à des originaux ».

5 À ce sujet, par rapport à l'identification des sources, outre F. Millar, *A Study of Cassius Dio*, *op. cit.*, p. 83-118, 91-92 selon qui l'historien n'aurait pas suivi une seule source mais en aurait aussi adopté d'autres d'origine non annalistique, voir B. Manuwald, *Cassius Dio und Augustus*, Wiesbaden, Steiner, 1979, p. 228-238, 284 ; G. Zecchini, *Il Carmen de bello actiaco. Storiografia e lotta politica in età augustea*, Stuttgart, Steiner, 1987, p. 33, n. 2 selon qui les livres 50-51, 1-18 expriment une position pour la plupart hostile à Octavien ; P. M. Swan, « Cassius Dio on Augustus : a Poverty of Annalistic Sources ? », *Phoenix*, 41, 1987, p. 272-291 ; *id.*, « How Cassius Dio Composed his Augustan Books : Four Studies », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, 1997, 34, 3, p. 2524-2557 ; *id.*, *The Augustan Succession : An Historical Commentary on Cassius Dio's Roman History Books 55-56 (9 b. C. — a. D. 14)*, Oxford, Oxford University Press, 2004, en faveur de l'hypothèse d'une composition de dérivation annalistique, surtout pour les derniers livres augustéens. Pour d'autres précisions, parmi de nombreuses contributions, voir E. Gabba, « The Historians and Augustus », dans F. Millar — E. Segal éd., *Caesar Augustus : Seven Aspects*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 61-88, particulièrement 70-75 ; M. Reinhold — P. M. Swan, « Cassius Dio's Assessment of Augustus », dans K. A. Raaflaub — M. Toher éd., *Between Republic and Empire : Interpretations of Augustus and his Principate*, Berkeley, University of California Press, 1990, p. 155-173.

6 Voir Dion Cassius, L, 16-22.

7 À côté des spécialistes qui ne semblent pas douter de l'authenticité des harangues prononcées face aux troupes (voir par exemple C. Fornara, *The Nature of History in ancient Greece and Rome*, Berkeley-Los Angeles, 1983, p. 162 ; E. L. Wheeler, « The General as Hoplite », dans V. D. Hanson éd., *Hoplites. The Classical Greek Battle Experience*, London – New York, Routledge, 1991, p. 121-170 ; particulièrement 150), d'autres ont insisté sur la mise en valeur de l'oratoire militaire surtout dans l'historiographie antique, en tirant des indications utiles pour soutenir que les *adlocutiones* militaires peuvent être considérées comme l'expression d'une pratique rhétorique plutôt que témoignages historiques : à ce propos voir M. H. Hansen, « The Battle Exhortation in Ancient Historiography, Fact or Fiction », *Historia*, 42, 1993, p. 161-180, particulièrement 165-166, selon lequel « l'exhortation sur le champ de bataille est un type de discours qu'on trouve dans l'historiographie mais pas dans la rhétorique. Elle n'est connue que comme genre littéraire et par conséquent on a de bonnes raisons de mettre en doute son existence comme type authentique de discours qui serait prononcé avant une bataille et non seulement lu dans un récit du combat. » De plus, voir C. T.H.R. Ehrardt, « Speeches before Battle », *Historia*, 44, 1995, p. 374-375 ; J.-C. Iglesias Zoido, « The Battle Exhortation in Ancient Rhetoric », *Rhetorica*, 25, 2007, p. 141-158 ; *id.*, « Capitulo 1 » dans *id.* éd., *Retorica e Historiografia. El discurso militar en la historiografia desde la Antigüedad hasta el Renacimiento,* Madrid, Ediciones Clásicas, 2008, p. 19-60 ; C. Buongiovanni, « Il generale e il suo 'pubblico' : le allocuzioni alle truppe in Sallustio, Tacito e Ammiano Marcellino », dans G. Abbamonte — L. Miletti — L. Spina éd., *Discorsi alla prova*, Naples, Giannini, 2009, p. 63-80 . Quant aux critères de présentation des discours militaires et leurs implications politiques, voir F. Pina Polo, *Las contiones civiles y militares en Roma*, Zaragoza, Universidad de Zaragoza, 1989, p. 199-236 ; pour une revue des harangues transmises par l'historiographie de l'époque républicaine tardive voir M. L. Harto Trujillo, « Las arengas militares en la historiografía latina », dans J.-C. Iglesias Zoido éd., *Retórica e historiografía*, *op. cit.*, p. 297-317 ; R. Mangiameli, *Tra duces e milites. Forme di comunicazione politica al tramonto della Repubblica*, Trieste, Edizioni Universitarie Trieste, 2012. Plus généralement, d'utiles précisions sur la présence des discours dans les ouvrages historiographiques antiques se trouvent dans J. Marincola, « Speeches in Classical Historiography », dans J. Marincola éd., *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Malden, MA — Oxford, Blackwell Publishing, 2007, p. 118-132 ; G. Bruno Sunseri, « Le arringhe dei generali alle truppe fra retorica e realtà », *Hormos*, 2, 2010, p. 5-16. Enfin, il convient de rappeler que les *cohortationes* étaient objet d'attention aussi dans les contextes poétiques : à ce propos, voir par exemple M. V. Manzano Ventura, *Los discursos de exhortacion militar en la Farsalia de Lucano*, Madrid, Ediciones Clásicas, 2010.

8 Voir Dion Cassius, L, 24, 1 selon lequel il aurait en particulier insisté sur les succès assurés à ceux dont les pensées et les actions auraient été inspirées par la justice et le respect des dieux.

9 Sur le rôle joué par le *cultus deorum* en soutien de l'ascension de l'*Vrbs* voir par exemple Cicéron, *La nature des dieux*, II, 8 ; *Sur la réponse des haruspices* 19. À propos du lien existant pour les Romains entre justice et respect des dieux voir Cicéron, *République*, VI, 16, 16.

10 Pour la mise au point de ce concept voir Tite-Live IX, 1, 10 ; pour d'utiles précisions à ce propos voir aussi L. Loreto, *Il bellum iustum e i suoi equivoci. Cicerone e una componente della rappresentazione romana del Völkerrecht antico*, Napoli, Iovene, 2001 ; M. Sordi, « *Bellum iustum ac pium* », dans M. Sordi éd., *Guerra e diritto nel mondo greco e romano*, Milano, Vita e Pensiero, 2002, p. 3-11.

11 Voir Dion Cassius, L, 24, 2.

12 Voir Dion Cassius, L, 24, 3-25, 1 ; 26, 3.

13 Cette perspective, exprimée aussi dans Dion Cassius, L, 4, 1-4, trouve un parallèle dans Plutarque, *Vie d'Antoine*, 60, 1 ; pour d'autres précisions voir M. L. Paladini, « A proposito della tradizione poetica sulla battaglia di Azio », *Latomus*, 17, 1958, p. 240-269 ; 462-475 ; particulièrement 252, n. 5.

14 Voir Dion Cassius, L, 6, 1.

15 Pour quelques approfondissements sur les références et la représentation de l'histoire romaine républicaine tardive dans l'œuvre de Dion voir A. W. Lintott, « Cassius Dio and the History of the Late Roman Republic », dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 34, 3, 1997, p. 2497-2523 ; B. Simons, *Cassius Dio und die römische Republik : Untersuchungen zum Bild des römischen Gemeinwesens in den Büchern 3-35 der Rômaika* Berlin, de Gruyter, 2009.

16 Voir Dion Cassius, 50, 24, 3 avec les précisions par G. Cresci Marrone, *Ecumene augustea*, *op. cit.*, p. 53-63 pour laquelle Octavien introduit pour la première fois un critère sélectif et qualitatif pour le concept de l'écoumène asservi aux Romains.

17 Voir Tacite, *Annales* XIII, 3, 2 ; Suétone, *Vie d'Auguste*, 84, 1 ; Dion Cassius, XLV, 2, 8.

18 Voir Suétone, *Vie d'Auguste*, 84, 2 (nous traduisons), selon lequel en particulier « il ne parla jamais au sénat, au peuple et aux soldats sans avoir médité et préparé son discours, quoiqu'il fût capable d'improviser dans des cas imprévus » : « *neque in senatu neque apud populum neque apud milites locutus est umquam nisi meditata et composita oratione quamvis non deficeretur ad subita extemporali facultate* ». Dans la suite, le biographe souligne aussi que pour éviter le risque des trous de mémoire et pour ne pas perdre de temps à apprendre par cœur ses discours il décida de les lire tous, sur cet aspect voir aussi F. Millar, *The Emperor in the Roman World*, New York, Duckworth, 1977, p. 204.

19 Sur la mise en valeur des exemples historiques dans des contextes du genre délibératif voir Aristote, *Rhétorique*, II, 20, 1393a-b ; *Rhétorique à Herennius*, IV, 49, 62 ; Cicéron, *De l'invention*, I, 30, 49 ; Quintilien, X, 1, 34 ; 12, 4 ; en parallèle il faut tenir compte aussi de l'efficacité reconnue dans les traités de rhétorique au rappel des faits du passé : voir à ce propos Cicéron, *De l'orateur*, I, 5, 18 ; *L'orateur*, 35, 120 ; Quintilien, XII, 11, 22. D'autre part, on peut rappeler l'importance attribuée à cet aspect par rapport aux contextes militaires : voir par exemple Syrianus magister, 32 à propos des *exempla* tirés des entreprises des ancêtres, dans I. Iramo éd., *Siriano. Discorsi di guerra*, Bari, Dedalo, 2010, p. 72-75.

20 Voir Auguste, *Res gestae*, 8 : « *legibus novis me auctore latis multa exempla maiorum exolescentia iam ex nostro saeculo reduxi et ipse multarum rerum exempla imitanda posteris tradidi* » (« Par de nouvelles lois, votées sur mon initiative, j'ai ranimé de nombreuses coutumes de nos ancêtres, qui avaient déjà tendance à disparaitre dans notre génération, et j'ai laissé moi-même sur beaucoup de points à la postérité des exemples à imiter » : trad. par J. Scheid éd., *Res gestae diui Augusti. Hauts faits du divin Auguste*, Paris, CUF, 2007, p. 9).

21 Voir Dion Cassius, L, 24, 3-5 où ayant défini la possibilité d'être soumis par une femme, de plus une Égyptienne, une chose indigne des Romains, maîtres de la plus grande et de la meilleure partie de l'univers, il aurait aussi rappelé la vive douleur qu'auraient ressentie de grands hommes plusieurs fois victorieux face à la chute sous le joug d'une femme. Par rapport aux observations attribuées à Octavien voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 10, 6 avec la référence au dressage exercé par Fulvia de son mari, qui le rendit soumis à la volonté féminine au moment de la rencontre avec Cléopâtre, où il faut noter l'attestation du terme grec « *gunaikokratia* » (« pouvoir des femmes »), comme l'a bien remarqué C. B. R. Pelling éd., *Plutarch. Life of Antony,* Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 141-142 ; à ce sujet voir aussi B. F. Russell, « The Emasculation of Antony : The Construction of Gender in Plutarch's Life of Antony », *Helios*, 25, 1998, p. 121-137.

22 Nous pouvons le déduire par exemple de ses essais pour fournir une éducation traditionnelle à sa fille et ses à petites-filles et pour contrôler leurs comportements, attestés par Suétone, *Vie d'Auguste*, 64, 4 où on rappelle qu'il ne les habitua pas seulement à travailler la laine mais essaya de prévenir les écarts de conduite, ayant établi qu'elles ne pouvaient rien dire ou faire qu'au grand jour et que ce qui pourrait être rapporté dans des textes officiels comme les *commentarii diurni*.

23 Dans ce sens, voir van Stekelenburg, *De Redevoeringen bij Cassius Dio*, *op. cit.*, p. 99-106 ; K. Scott, « The Political Propaganda of 44-30 BC », *Memoirs of the American Academy in Rome* 11, 1933, p. 7-49, particulièrement 44-45 ; M. Reinhold, *From Republic to Principate. An Historical Commentary of Cassius Dio's Roman History Books 49-52 (36-29 BC*), Atlanta, American Philological Association, 1988, p. 105-112 ; P. Wallmann, *Triumviri Rei Publicae Constituendae. Untersuchungen zur politischen Propaganda im zweiten Triumvirat (43-30 v. Chr.)*, Francfort, 1989, p. 249-350 ; M. Reinhold — P. M. Swan, *Cassius Dio's Assessment of Augustus*, p. 170, n. 71 ; G. Cresci Marrone, *Ecumene Augustea*, *op. cit.*, p. 20-25, avec d'autres références bibliographiques (*ibid.* n. 14).

24 Voir Dion Cassius, L, 24, 6-7 où à propos de l'association d'Alexandrins et Égyptiens est à noter un exemple de la tendance de l'historien à « les confondre ou plutôt à les assimiler volontairement lorsqu'il parle de mœurs ou d'usages religieux », comme l'a bien remarqué P. Cordier, « Dion Cassius et les phénomènes religieux ''Égyptiens''. Quelques suggestions pour un mode d'emploi », *op. cit.*, p. 93.

25 Voir Velleius Paterculus, II, 59, 3. Quant au titre de *pontifex maximus* (grand-pontife) attribué à lui en 12 av. J.-C. voir Auguste, *Res gestae*, 7, 3 où se trouve aussi la référence à ses charges comme augure,

membre des quindécemvirs des rites sacrés, membre des septemvirs, frère arvale, *sodalis Titius*, fétial ; voir en outre *ibid.* 10, 2 et à ce propos A. Fraschetti, *Augusto*, Rome-Bari, Laterza, 2003[2], p. 63-66 ; *id.*, *Roma e il principe*, Rome-Bari, 2005[2], p. 295-302 ; Suétone, *Vie d'Auguste*, 31, 1 ; pour d'autres approfondissements voir aussi R. Stepper, *Augustus et sacerdos : Untersuchungen zum römischen Kaiser als Priester*, Wiesbaden, Steiner, 2003, p. 40-45.

26 Voir Suétone, *Vie d'Auguste*, 31, 3-4 ; Velleius Paterculus, II, 89, 4 ; sur l'action religieuse d'Auguste parmi les autres, voir J. Bayet, *La religion romaine. Histoire politique et psychologique*, Paris, Payot, 1969 (ré-impr. 1999), p. 169-184.

27 Voir Dion Cassius, L, 25, 1.

28 Voir Horace, *Épode* IX, 11-14, où figure l'image d'un soldat romain qui obéit à une femme et se résigne à servir les eunuques (littéralement « *Romanus eheu… emancipatus feminae / fert vallum et arma miles et spadonibus / servire rugosis potest* ») ; pour quelques précisions sur ce texte, parmi les interventions les plus récentes, voir R. A. Gurval, *Actium and Augustus. The Politics and Emotions of Civil War*, Ann Arbor, University of Michigan, 1995, p. 147-150.

29 Voir Dion Cassius, L, 5, 1-2 selon lequel Cléopâtre avait réussi à se faire appeler par Antoine reine et maîtresse, à avoir des soldats romains dans sa garde et à voir son nom gravé sur les boucliers de tous les soldats et, entre autres, était portée sur une sorte de chaise curule, tandis qu'il suivait à pied derrière elle avec les eunuques.

30 Voir Dion Cassius, L, 25, 4 où Antoine est accusé de s'être prosterné devant Cléopâtre comme si elle était Isis ou Sélène et de s'être donné à lui-même le nom d'Osiris et de Dionysos.

31 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 24, 4-5 ; 54 pour l'association d'Antoine à Dionysos et de Cléopâtre à Isis, et à ce propos C. B. R. Pelling éd., *Plutarch. Life of Antony*, *op. cit.*, p. 179-180 ; 251-252 ; S. J. F. E. Brenk, « Antony-Osiris, Cleopatra-Isis. The End of Plutarch's Antony », dans P. A. Stadter éd., *Plutarch and the Historical Tradition*, London, Routledge, 1992, p. 159-182. Pour d'autres références à ce sujet voir Virgile, *Énéide,* 8, 696-700 ; Properce, 3, 11, 43 où Cléopâtre apparaît avec le *sistrum*, un instrument musical utilisé dans les rituels concernant Isis, comme l'a souligné M. Wyke, « Augustan Cleopatras : Female Power and Poetic Authority », dans A. Powell éd., *Roman Poetry and Propaganda in the Age of Augustus*, London, Bristol Classical Press, 1992, p. 98-140, particulierèment 105 ; plus généralement, sur ce texte des utiles précisions aussi dans R. Cristofoli, « Properzio e la battaglia di Azio », dans C. Santini — F. Santucci éd., *Properzio nel genere elegiaco, modelli, motivi, riflessi storici*, Assisi, Accademia Properziana del Subasio, 2005, p. 187-205.

32 Voir Dion Cassius, L, 5, 3 pour lequel Antoine se faisait représenter avec Cléopâtre dans des tableaux et des statues, lui, sous les traits d'Osiris et de Dionysos ; elle, sous ceux de Sélène et d'Isis.

33 Voir ci-dessus note 25.

34 Voir Dion Cassius, L, 25, 4-5 ; la référence aux dons se trouve déjà dans les passages de Dion Cassius, XLIX, 32, 4-5 ; 41, 2-3 par rapport auxquels voir en parallèle Plutarque, *Vie d'Antoine*, 24, 5-7 ; 36, 3-4 ; 54, 7. Pour des approfondissements à ce sujet voir J. Dobias, « La donation d'Antoine à Cléopâtre en l'an 34 av. J.-C. », dans *Mélanges Bidez. Annuaire de l'Institut de Philologie et d'histoire orientales de l'Université libre de Bruxelles*, 1934, p. 287-314.

35 Cohérente avec l'indication de la *Rhétorique à Herennius*, I, 5, 8 qui suggère de rendre l'adversaire méprisable en mettant en évidence ses fautes, la lignée argumentative attribuée à Octavien semble d'autre part répondre aux critères fixés dans les traités pour exciter la colère contre lui : voir par exemple Cicéron, *De l'invention*, I, 54, 105 ; Quintilien, VI, 1, 14.

36 Voir Dion Cassius, L, 26, 1-2.

37 Voir Dion Cassius, L, 26, 3-4.

38 Voir Dion Cassius, L, 26, 4-5 où est à noter, en particulier, la référence à Antoine « ensorcelé par Cléopâtre », cohérent avec un détail par Plutarque, *Vie d'Antoine*, 37, 6 selon lequel « il était charmé par des breuvages et des enchantements ».

39 Voir *Rhétorique à Herennius*, 3, 4, 8 ; Cicéron, *De l'invention*, I, 24, 34 ; *Les Partitions oratoires*, 9, 33 ; Quintilien, IV, 3, 1.

40 Voir Dion Cassius, L, 27, 1 et à ce propos d'utiles observations de P. Cordier, « Dion Cassius et les phénomènes religieux ''Égyptiens''. Quelques suggestions pour un mode d'emploi », *op. cit.*, p. 96-97.

41 Voir Dion Cassius, L, 27, 7 où l'historien reprend un détail déjà mentionné dans Dion Cassius, L, 5, 1 et Plutarque, *Vie d'Antoine*, 33, 7.

42 Voir Dion Cassius, L, 27, 1.

43 Voir Dion Cassius, L, 27, 1-7 où à propos du comportement envers le roi d'Arménie est à noter l'attestation des données rapportées, entre autres, par Velleius Paterculus, II, 82, 3.

44 Voir Dion Cassius, L, 27, 7-8.

45 Voir Dion Cassius, L, 28, 1.

46 Voir Dion Cassius, L, 28, 2.

47 Voir Suétone, *Vie d'Auguste*, 49, 2 ; Dion Cassius, LIV, 25, 5 ; LV, 23, 1 ; de plus Auguste, *Res gestae*, 17 et Dion Cassius, LV, 25, 2-4 à propos de la caisse militaire qu'il créa afin de pouvoir trouver sans difficulté l'argent nécessaire pour entretenir et récompenser les troupes ; voir en outre W. Eck, *Augusto e il suo tempo*, Bologna, Il Mulino, 2010[2], p. 85-90.

48 Voir Dion Cassius, L, 28, 3.

49 Pour quelques précisions à ce sujet, parmi les autres contributions, voir J. Rich, « Fear, Greed and Glory. The Causes of Roman War Making in the Middle Republic », dans J. Rich — G. Shipley éd., *War and Society in the Roman World*, London, Routledge, 1993, p. 38-68.

50 Voir Dion Cassius, L, 28, 4 – 29, 4.

51 Voir Dion Cassius, L, 30, 1-2.

52 Voir Dion Cassius, L, 30, 3-4 et à ce propos M. L. Freyburger — J. M. Roddaz éd., Dion Cassius. *Histoire romaine. Livres 50 et 51*, *op. cit.*, p. XXX, pour lesquels « L'appel à la cupidité des soldats… qui clôt la harangue, apparaît comme un élément tout à fait réaliste de la situation ».

53 Voir Dion Cassius, L, 31, 1-3.

54 En général, pour cette réception de l'image de Cléopâtre voire M. Wyke, « Augustan Cleopatras : Female Power and Poetic Authority », *op. cit.*, p. 106-108.

55 À ce sujet voir aussi H. Bardon, *Les Empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, Paris, Les Belles Lettres, 1968[2], p. 26 pour lequel « les correspondances rhétoriques entre cette allocution et celle qu'ensuite Antoine adresse dans Dion à ses soldats, les longueurs et le conventionnel ôtent à ce discours toute authenticité ».

56 Comme l'a bien remarqué M. H. Hansen, « The Battle Exhortation in Ancient Historiography, Fact or Fiction », *op. cit*., p. 172, en cas de juxtaposition de deux harangues opposées souvent les historiens attribuent au deuxième harangueur des arguments qui semblent répondre aux affirmations du premier.

57 Voir Dion Cassius, L, 28, 2.

58 Voir ci-dessus note 47.

59 Voir Dion Cassius, L, 22, 3.

60 Sur le rapport entre les deux auteurs voir D. Harrington, « The Battle of Actium. A Study in Historiography », *Ancient World*, 9, 1984, p. 59-64 pour lequel les différences entre eux à propos de la bataille d'Actium ne sont pas des contradictions effectives. Plus en général voir aussi G. Martinelli, « Più che un'eco di Plutarco in Cassio Dione, sotto il profilo della documentazione e dell'accostamento dei generi letterari », *Rivista storica dell'Antichità*, 30, 2000, p. 171-175.

61 Pour une revue générale sur l'image du personnage dans cette œuvre, dans une riche bibliographie, outre les contributions citées ci-dessus, n. 21 et 31, pour des raisons évidentes de place, il suffit de renvoyer ici à R. Scuderi, *Marco Antonio nell'opinione pubblica dei militari*, dans M. Sordi éd., *Aspetti dell'opinione pubblica nel mondo antico* (CISA 5), Milano, Vita e Pensiero, 1978, p. 117-137 ; du même auteur, *Commento a Plutarco, Vita di Antonio*, Firenze, La Nuova Italia, 1984, p. 15-19 et « Antonio nella biografia plutarchea : per un'interpretazione psicologica », dans G. Traina éd., *Studi sull'età di Marco Antonio*, Galatina, Congedo, 2006, p. 129-153.

62 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 54, 5.

63 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 55.

64 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 58, 8-11.

65 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 60, 1.

66 Voir Dion Cassius, L, 29, 1-2.

67 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 62, 1.

68 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 66, 1.

69 Voir Dion Cassius, L, 29, 3-4.

70 Voir les références dans Plutarque, *Vie d'Antoine*, 65, 6-8 ; 66, 3-8.

71 Voir Dion Cassius, XLVII, 42, 1-2.

72 Voir Thucydide, I, 22, 1. Sur l'influence de ses critères historiographiques voir K. Sacks, « Rhetoric and Speeches in Hellenistic Historiography », *Athenaeum*, 64, 1986, p. 383-395 ; par rapport à Dion Cassius, outre A. Litsch, *De Cassio Dione Imitatore Thucydidis*, Diss. Freiburg, 1893 ; E. Kyhnitzsch, *De Contionibus, quas Cassius Dio Historiae Suae intexuit, cum Thucydideis comparatis*, Leipzig, 1894, parmi les contributions les plus récentes voir M. L. Freyburger — J. M. Roddaz éd., *Dion Cassius. Histoire romaine. Livres 50 et 51*, *op. cit.*, p. XXVI ; W. Lintott, « Cassius Dio and the History of the Late Roman Republic », *op. cit.*, p. 2499-2501 ; M.-L. Freyburger-Galland, *Aspects du vocabulaire politique et institutionnel de Dion Cassius*, Paris, De Boccard, 1997, p. 19-20.

73 Voir Dion Cassius, XLVII, 42, 3-4.

74 Voir Dion Cassius, XLVII, 42, 5.

75 Voir Dion Cassius, XLVII, 42, 3 et en parallèle Dion Cassius, L, 20, 6.

76 Voir Dion Cassius, XLVII, 42, 3 et en parallèle Dion Cassius, L, 28, 2.

77 Voir Suétone, *Vie d'Auguste*, 84, 1 et ci-dessus notes 17-18.

78 De certains témoignages par Cicéron, *À Atticus*, XIV, 21, 4 ; XV, 2, 3 ; XVI, 15, 3, on peut déduire que les discours d'Octavien devaient circuler sous forme écrite ; voir aussi Appien, *Guerre civile*, V, 130, 539 selon lequel en 36 av. J.-C., après la victoire sur Sextus Pompée, revenu à Rome, il prononça deux discours, l'un au Sénat et l'autre au peuple pour présenter ses entreprises et qu'ils furent écrit et publiés ensuite ; à ce propos voir aussi H. Bardon, *Les Empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, *op. cit.*, p. 27 ; J. W. Osgood, « Eloquence under the triumvirs », *American Journal of Philology*, 127, 2006, p. 525-551, particulièrement 528-529.

79 Voir Dion Cassius, XLVI, 46, 2 où on peut lire une référence à l'*oratio* adressée par lui aux troupes à l'époque de sa première élection au consulat (43 av. J.-C.), au moment même de l'apparition sur le champ de Mars de six et puis de douze vautours.

80 Sur l'intérêt de l'auteur pour ce domaine voir D. Harrington, « Cassius Dio as a military historian », *Acta Classica*, 20, 1977, p. 159-165 : 161 ss.. L. de Blois, « Volk und Soldaten bei Cassius Dio », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 34, 3, 1997, p. 2650-2676.

81 Voir Dion Cassius, L, 20, 6 ; 22, 4.

82 Voir Dion Cassius, L, 6, 1.

83 Voir aussi Suétone, *Vie d'Auguste*, 21, 2 selon lequel « *Nec ulli genti sine iustis et necessariis causis bellum intulit* » (il ne fit la guerre à aucun peuple sans raisons justes et sans nécessité).

84 Outre Auguste, *Res gestae*, 7, à propos de la procédure utilisée par Octavien au début de la guerre contre la reine égyptienne voir Dion Cassius, L, 4, 5 selon lequel les Romains accomplirent au temple de Bellone toutes les cérémonies prescrites par les lois avant la guerre, sous le ministère d'Octavien, en tant que fétial ; de plus l'historien note qu'elles étaient, en paroles, dirigées contre Cléopâtre, mais, en réalité, adressées contre Antoine.

85 Voir Dion Cassius, LI, 15, 1-4 et à ce propos G. Zecchini, *Il Carmen de bello actiaco. Storiografia e lotta politica in età augustea*, *op. cit.*, p. 38.

86 Voir Plutarque, *Vie d'Antoine*, 80, 1-2 ; Dion Cassius, LI, 16, 3-4 ; Julien, *Épîtres*, 51, 433d-434a.

87 Voir Polybe, XII, 25 a 3 ; Denys d'Halicarnasse, *Techne Rhetorike* 7, 2-3, qui souligne l'efficacité des discours d'encouragement dans certains domaines tels les contextes militaires et avant les batailles.

---


### *Pour citer cet article*

Référence électronique

Ida Gilda Mastrorosa, « Octavien à la veille d'Actium chez Dion Cassius (L, 24-30) : haranguer les troupes en diffamant l'adversaire », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 3 | 2014, mis en ligne le 17 juin 2014, consulté le 17 juin 2014. URL : http://rhetorique.revues.org/328 ; DOI : 10.4000/rhetorique.328


---

### *À propos de l'auteur*


**Ida Gilda Mastrorosa**
Université de Florence


---


### *Droits d'auteur*

Tous droits réservés


---